

Recours suite erreur de résultat

Par **Mam**, le **24/01/2024** à **11:10**

Bonjour ma fille a été au rattrapage pour sa 1ere Anne de médecine mais on la pas laissé rentrer . après avoir vu le doyen un rdv a été convenu début septembre. Ma fille avait réussi sa première année avec de très bonne note et les résultats affichés était erroné. Nous avons reçu ses vrai note certifié que depuis peu sans même un courrier d excuse. Donc trop tard pour poursuivre sa 2eme Anne de médecine. Quel recours à t elle?

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/01/2024** à **17:58**

Bonsoir;

Il faudrait voir avec le doyen pour que votre fille intègre le second semestre et prévoir un aménagement pour les épreuves du premier semestre qu'elle n'a pas pu passer.

Si vous essayez un refus, il faudra monter jusqu'au président de l'Université.

Si ce n'est toujours pas concluant alors il faudra vous rapprocher d'un avocat pour envisager une action en justice (si votre fille a une assurance, elle dispose peut-être de la protection juridique).

Pour être honnête, je ne sais pas si votre fille pourra obtenir l'intégration en cours d'année mais elle pourra sans doute les contraindre à ce qu'ils l'acceptent en 2ème année pour la rentrée prochaine et obtenir des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Un avocat spécialisé en droit administratif pourra mieux vous renseigner.

Par **Lorella**, le **24/01/2024** à **20:32**

A contacter :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-mediatrice-de-l-education-nationale-et-de-l-enseignement-superieur-46447>